

Votre correspondante

Anaïs L'HEVEDER, Attachée
Rue du Commerce, 68A – 1040 Bruxelles
Tél. : 02/557 51 69
E-Mail: cellulestrategique.MDJ@cfwb.be
N. réf: AGMJ/AD/SR/alh/20210913/01/1
Date: 13/09/2021

Madame Annemie SCHAUS
Recteur
Université libre de Bruxelles (ULB)
ULB - Campus du Solbosch / CP 130
Avenue Franklin D. Roosevelt, 50
1050 BRUXELLES

Objet : Projet de valorisation d'un mémoire en lien avec les missions de l'Administration générale des Maisons de justice de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Madame la Rectrice,

Comme annoncé dans notre courrier du 17 mai dernier, dans le cadre d'une valorisation des travaux universitaires, l'Administration générale des Maisons de Justice va octroyer en 2021 le « Prix de l'Administration générale des Maisons de justice » pour récompenser un travail de fin d'étude ayant un impact remarquable sur un des quatre thèmes suivants liés à ses missions :

- La mise en œuvre et le suivi d'au moins une de ses missions (voir www.maisonsdejustice.be) ;
- La détermination et la construction d'indicateurs pertinents ;
- L'intégration du processus de désistance ;
- Justice et communauté (6^e réforme de l'Etat, peines et mesures dans la communauté, etc.).

Pour rappel, le mémoire ou TFE devra être :

- issu d'un département de criminologie, sciences humaines et sociales ou droit d'une université ou haute école, rédigé dans la langue française et issu de l'année académique 2020/2021 ;
- introduit, par le candidat au plus tard **le 3 octobre 2021** par mail (à l'adresse suivante : cellulestrategique.MDJ@cfwb.be) et devra avoir obtenu une note finale de minimum 16/20 (une preuve devra être fournie par l'étudiant).

Si vous disposez déjà de travaux répondant à ces critères, **merci de nous les faire parvenir** sans attendre la date limite.

Notre jury se réunira courant du mois d'octobre et évaluera dans quelle mesure les travaux reçus représentent une plus-value pour notre administration, en se référant à quatre critères : l'innovation, l'originalité, la pertinence de la critique et la capacité d'appropriation offerte par le travail de l'étudiant.e.

Le prix d'une valeur de 1.000€ sera attribué lors de la Journée de la recherche de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui se tiendra **le 1^{er} décembre 2021**. Le ou la lauréat.e devra également présenter son travail aux membres du jury « prix de la communication » ce même jour.

Pour toute question relative à ce prix, vous pouvez joindre ma collaboratrice, Anaïs L'hévéder, par courriel à l'adresse cellulestrategique.MDJ@cfwb.be ou par téléphone au 02/557 51 69.

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, mes salutations distinguées.



Annie DEVOS
Administratrice générale